

## CO-CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE «NATURE ET PAYSAGE»

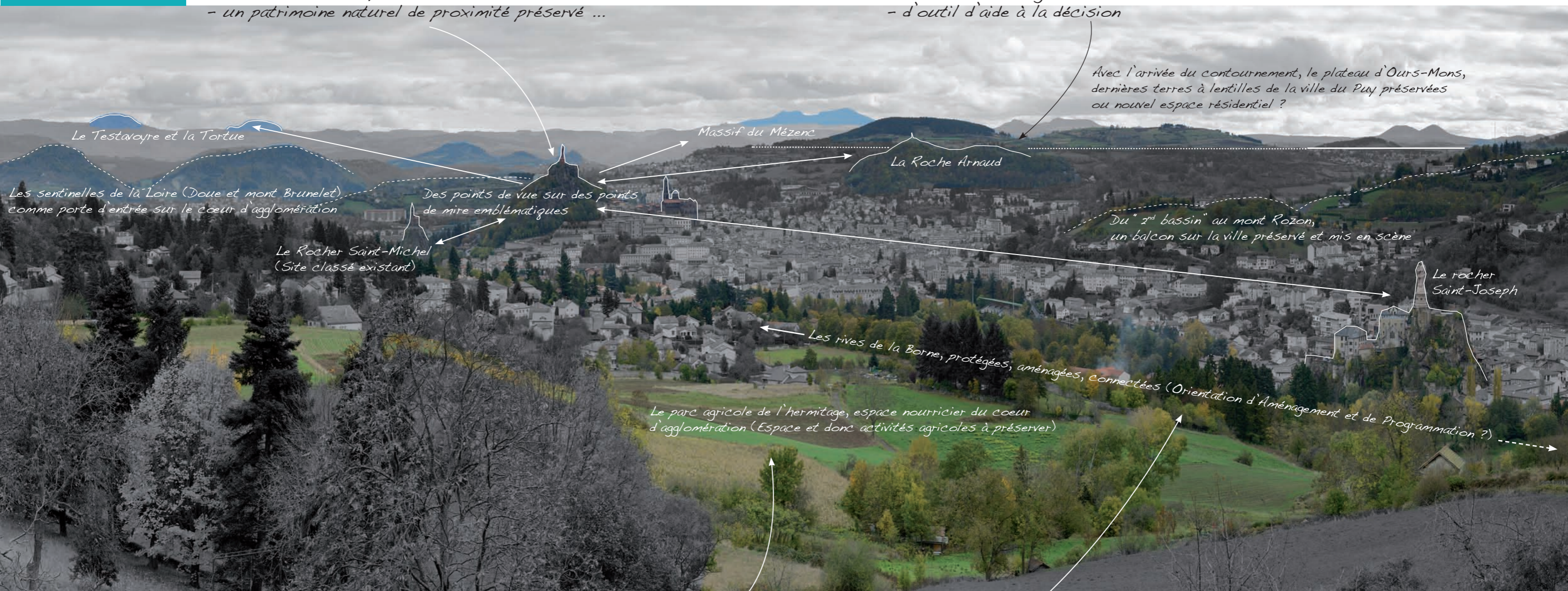
Le bassin du Puy-en-Velay (cœur d'agglomération) est un site paysager et naturel exceptionnel d'une grande complexité ; ce qui le rend unique et d'une grande valeur (patrimoniaire, environnementale, sociale, touristique, économique...). Malheureusement le contournement ne donnera à voir que furtivement le site. Aussi, pour renforcer le cœur d'agglomération, et notamment lui donner une visibilité à l'extérieur, le territoire a besoin de se doter d'une vision stratégique d'ensemble sur la question de la nature et du paysage.

*Le caractère "d'exceptionnalité paysagère" du cœur d'agglomération c'est...*

- un système de points de vue / points de mire unique
- un site volcanique et des expériences paysagères exceptionnels
- une architecture patrimoniale
- un patrimoine naturel de proximité préservé ...

*Les dynamiques d'évolution des paysages peuvent s'observer et s'infléchir par la mise en place d'un observatoire photographique servant..*

- d'outil de veille
- d'outil d'archivage
- d'outil d'aide à la décision



*La stratégie paysagère à l'échelle des onze communes, ce pourrait être...*

- une vision opérationnelle de l'étude DREAL sur la mise en cohérence des périmètres de protection des sites du bassin du Puy
- une réactualisation et une médiation autour de la charte architecturale et paysagère
- une reconnaissance de la trame verte et bleue et des éco-motifs paysagers
- la mise en place d'un plan guide ...

*L'articulation de la stratégie paysagère avec le SCoT pourrait se faire par la mise en place d'un outil de type "schéma de secteur" ...*

- traduction réglementaire
- mise en cohérence des Plans Locaux d'Urbanisme
- études thématiques ...

### PROBLÉMATIQUES POSÉES

Comment partager la notion d'exceptionnalité paysagère ?

Quelle stratégie paysagère à l'échelle des 11 communes ?

Quelle articulation de la stratégie paysagère avec le SCoT ?

Comment observer et infléchir les dynamiques d'évolutions des paysages du cœur de l'agglomération avec l'arrivée du contournement ?

## CO-CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE «MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS»

L'arrivée du contournement va avoir des conséquences importantes sur le trafic en cœur d'agglomération, avec une redistribution des équilibres sur les axes principaux et les axes secondaires. L'ancien plan des déplacements urbains communautaires (PDUC) peu porté politiquement, mais dont certaines actions ont été mises en oeuvre, n'est plus tout à fait efficient au regard des enjeux des nouvelles mobilités et de déplacements que pose la N88 et son nouveau tracé.

### PROBLÉMATIQUES POSÉES

Comment élaborer le nouveau plan des mobilités urbaines au regard des nouveaux aménagements liés à la mise en service du contournement ?

Quelle méthode d'élaboration de projet pour faciliter l'implication et l'appropriation de tous les partenaires ?

Comment apporter une vision globale et stratégique des mobilités et déplacements à l'échelle du cœur de l'agglomération ; en valider ou non certains projets antérieurs ?

Comment apporter à ce travail une dimension très opérationnelle en anticipant et en accompagnant les changements de comportements des usagers ?



La stratégie "mobilités et déplacements" à l'échelle des onze communes, pourrait se baser sur...

- une volonté de faire de la marche à pied, un usage prioritaire guidant les aménagements d'espaces publics,
- la simplification des logiques de déplacements des véhicules en libérant l'espace nécessaire aux mobilités alternatives (marche à pied, TEC, vélos...)

## CO-CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Malgré les travaux entrepris autour de la « marque territoriale », le manque de notoriété du cœur d'agglomération pour les personnes extérieures persiste. La « marque territoriale » semble insuffisamment appropriée par les acteurs locaux. D'une certaine manière, elle dit l'incapacité de se saisir de l'exceptionnalité du site.

Avec l'arrivée du contournement, les flux en transit éviteront le cœur d'agglomération. Le Puy-en-Velay ne constituera éventuellement plus une étape... Pourtant sur l'axe Lyon-Toulouse, l'agglomération ponote présente des qualités patrimoniales uniques ainsi qu'une offre de services conséquente qui sont les premiers ingrédients d'une stratégie de développement touristique.

### PROBLÉMATIQUES POSÉES

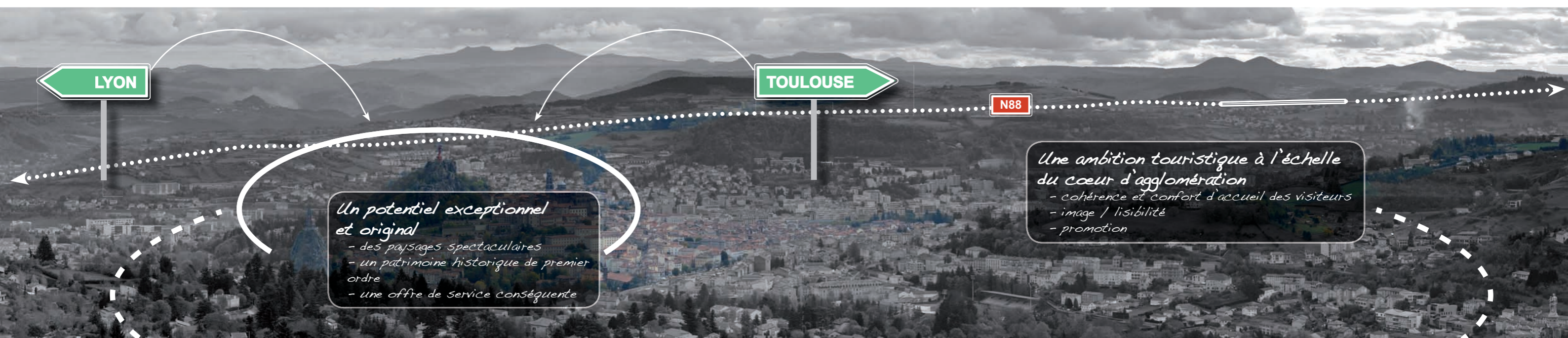
Comment faire pour que l'agglomération du Puy-en-Velay devienne une ville-étape incontournable sur l'axe Lyon-Toulouse ?

Comment donner à "voir" le cœur d'agglomération ?

Quels sont les endroits pertinents pouvant devenir lieux de promotion touristique ?

### APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Démarche de type « formation-action » permettant de mobiliser le plus grand nombre d'élus et de professionnels locaux du tourisme, dans l'objectif d'une élaboration collective de la stratégie de développement touristique (comprenant un diagnostic partagé).



**Un potentiel exceptionnel et original**

- des paysages spectaculaires
- un patrimoine historique de premier ordre
- une offre de service conséquente

**Une ambition touristique à l'échelle du cœur d'agglomération**

- cohérence et confort d'accueil des visiteurs
- image / lisibilité
- promotion

**La stratégie touristique à l'échelle des onze communes, ce pourrait-être...**

- Faire que l'agglomération du Puy-en-Velay devienne une ville-étape incontournable sur l'axe Lyon-Toulouse.
- Adosser le développement touristique du cœur de l'agglomération du Puy-en-Velay sur les caractéristiques paysagères et patrimoniales exceptionnelles du site (cf. I.A1 et I.A2)
- Mettre en cohérence les divers facteurs d'attractivité de l'agglomération, notamment : paysages et patrimoines / randonnées / services pour les touristes en transit (ville-étape)
- Elaborer un volet « communication », déclinant cette stratégie de développement touristique sur le site et en dehors du site
- Décliner la stratégie de développement touristique sur la N88
- Préciser les endroits pertinents pouvant devenir lieux de promotion touristique.